

**REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DIONS**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} mars 2019

Le premier mars de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de DIONS, régulièrement convoqué le 22 février 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean VERDALLE, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : Julien AUBONNET, Patrick CHABERT, Marceau FRICON, Marc GIBERT, Nicole RAYMOND, Jacky SERODY, Joffrey VEDRINES, Jean VERDALLE,

Ont donné procuration : Jérôme BOUCOIRAN à Nicole RAYMOND, Charles DESANLIS à Jacky SERODY

Mickael MICUCCI à Julien AUBONNET

Secrétaire de séance : Julien AUBONNET

Conformément à l'ordre du jour, ont été exposés les points suivants :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2019 : **Unanimité.**

DELIBERATIONS

011 – compte de gestion 2018 -UNANIMITÉ

012 – compte administratif 2018 -UNANIMITÉ

013 – budget 2019 - UNANIMITÉ

014 – convention assistance DSI avec Nîmes Métropole -UNANIMITÉ

015 – assurances du travail des personnels -UNANIMITÉ

016- subventions aux associations - UNANIMITÉ

017 – délégation au maire pour vente de terrains par adjudication publique - Après débat, la délibération est retirée.

018 –aide sociale -UNANIMITÉ

019 - inserts publicitaires sur le site de la mairie -UNANIMITÉ

Informations diverses

Le projet de bulletin municipal est transmis aux conseillers pour avis avant édition.

Le Maire

Jean Verdalle